

# MOTOCROSS

## REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: Moto Club Champignolais

E-MAIL: fabrice.pieltin@orange.fr

TÉLÉPHONE: 0682078501

ORGANISATEUR TECHNIQUE: PIELTIN Fabrice

N° D'ÉPREUVE FFM: 433

DATE: 01/04/2024

LIEU: champignol lez mondeville

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LORIN William	Licence : 082166
Président du Jury ou Arbitre*	DANEL Ludovic	Licence : 069748
Membre du Jury	CELCE Dominique	Licence : 231566
Membre du Jury	LACHUT Joel	Licence : 75397
Commissaire technique responsable	HARTZ Sébastien	Licence : 176183
Responsable du chronométrage	MAIERHOFER Morgane	Licence : 362568

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50cc GRAND EST	6 ans	9 ans	50cc	
85cc Espoirs GRAND EST	12 ans*	15 ans*	85cc 2T, 150cc 4T	12*/15*: 12ans révolus à 15ans ou 01/01 de l'année en cours
QUAD Grand Est	16 ans		250cc2Tou4T->525cc2Tou4T	
LIGUE 125cc	13 ans		125cc2T	
LIGUE 250cc/450cc	13*/15*		125cc2T à 450cc4T	13*/15*: 13ans=125cc2Tet 15ans>125cc2T
Trophee 250cc	15		144cc2T, 150cc2T, 250cc2T ou 4T	
Trophée 450cc	15		250cc2T, 300cc2T, 350cc4T, 450cc4T	
Trophée Vétérans	40		125cc2T à 450cc4T	

Tarifs: 50cc=25€  
Tarifs: Espoirs 85cc=35€  
Autres catégories: 45€



**ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Nom du responsable médical ... **DrBRESSION Virginie-tél:0374722161**  
 Nombre de secouristes ..... **12pers.ADPC10 CRENEY** Nombre d'ambulance(s) ..... **2-1 ADPC10**  
 Hôpital le plus proche ..... **Chaumont 51km ou Troyes 64km.** Temps de trajet (en min) ..... **42mn ou 52mn**

**ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE**

Accès :  
 Nom du site ..... **circuit de motocross de champignol lez mondeville**  
 Adresse ..... **lieu dit: le moulin à vent 10200 champignol**

**Caractéristiques :**  
 Longueur du circuit ..... **1935m**  
 Largeur minimum de la piste ..... **7m**  
 Largeur de la grille ..... **30m**  
 Longueur de la ligne droite de départ ..... **72m ou pivot**  
 Nombre d'OCP\* ..... **17mini**  
 \*Officiels Commissaires de Piste

**CAPACITÉ MOTO :**  
 Pendant les essais : **54**  
 En manche : **45**

**CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :**  
 Pendant les essais : **36**  
 En manche : **30**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**VISA DU MOTO-CLUB**

DATE: 17/01/2024

  
 P. PIETIN

**VISA DE LA LIGUE**

DATE: 22/01/2024  
 P.O. Michel COSTITCH

**LIGUE MOTO GRAND EST**  
 Maison Régionale des Sports  
 13 Rue Jean Moulin  
 54510 TOMBLAINE  
 Tél : 03.83.18.87.68

**VISA DE LA FFM**

DATE: 24/01/2024  
 NUMÉRO: 24/0082

  
 74 Avenue Parmentier  
 75011 PARIS  
 01 49 23 77 00  
 ffm@ffmoto.org  
 ffmoto.org